

## VIII

### DE LA MANIÈRE DE SE RENDRE AU MANITOBA.

Les explications que nous avons à donner sur cette question sont très simples. L'émigrant devra se mettre en relation avec l'agent d'une ligne de vapeurs quelconque. Suivant ses moyens il retiendra un passage de chambre, de seconde classe ou d'entrepont sur un de ces magnifiques vapeurs qui viennent maintenant sur le fleuve St. Laurent. En suivant cette route il traversera l'Océan à son endroit le plus étroit et cinq ou six jours après avoir laissé les côtes d'Irlande il entrera dans les eaux tranquilles du grand fleuve St. Laurent et jouira du magnifique spectacle que nous offre ses rivages, faisant la traversée complète jusqu'à Québec en huit jours sur les navires les plus rapides et en dix ou douze jours sur les autres.

Pour les prix de passage et les jours de départ des bateaux il n'a qu'à consulter les annonces. Avec ces informations il sera en état de se rendre au Manitoba avec le moins de dépense possible et avec toute la rapidité et le confort qu'on peut se procurer.

En arrivant à Québec il peut faire tout le trajet en chemin de fer, en passant par Chicago et St. Paul, dans les Etats-Unis ; s'il le préfère il peut prendre passage sur un chemin de fer qui le conduira aux ports de Sarnia ou de Collingwood où il a le choix de deux lignes de vapeurs qui vont jusqu'à Duluth, à la tête du lac Supérieur. Là un agent canadien, M. Grahame, lui donnera toute l'assistance nécessaire dans le déchargement et l'expédition de ses bagages et lui donnera aussi toutes les informations qui pourront lui être utiles. De Duluth au Manitoba tout le trajet se fait par chemin de fer.

Pour l'année 1879, un passage de seconde classe pour les